Dossier de presse

Cadres en 2021 : l'année du rebond

Sous embargo jusqu'au lundi 4 avril 14h



Contact presse: Mendrika Lozat 06 74 94 76 24

mendrika.lozat@apec.fr

Communiqué de synthèse

Paris, le 4 avril 2022

Emploi cadre en 2021 : les faits marquants

Avec 269 100 recrutements cadres réalisés en 2021, le marché retrouve presque son niveau d'avant-crise (281 300) et dépasse le volume d'embauches attendues*. Pour autant, des disparités demeurent entre secteurs, territoires et profils.

Côté salaires, 2021 a aussi été une année de rebond... modeste au regard du retour de l'inflation, et toujours aussi désespérément inégalitaire entre hommes et femmes cadres.

La publication des intentions d'embauches 2022 interviendra dans quelques semaines, fin avril, pour mieux prendre en compte la nouvelle situation d'incertitude créée par la guerre en Ukraine.

« Malgré la persistance de la crise sanitaire, 2021 aura été une bonne année pour l'emploi cadre, avec une forte dynamique de recrutements dans beaucoup de secteurs, fonctions et territoires. Un mouvement qui aiguise comme jamais les tensions de recrutement. Côté salaire aussi on retrouve une dynamique plus favorable, mais loin des niveaux de l'inflation et sans progrès –une fois encore- dans la réduction des inégalités femmes/hommes. Une année 2021 à analyser de près pour mieux anticiper 2022, marquée d'ores et déjà par un retour de l'incertitude lié à la crise sanitaire et au contexte géopolitique : une dynamique oui, mais prudence ! », souligne Gilles Gateau, directeur général de l'Apec.

Une dynamique à plusieurs vitesses

Les services à forte valeur ajoutée sont restés les 1^{er} recruteurs de cadres, en particulier les **activités informatiques** (21 % des recrutements), **l'ingénierie-R&D** (13 %) et les activités **juridiques et comptables** - **conseil et gestion des entreprises** (10%). Portés par la reprise, certains secteurs ont vu leurs recrutements dépasser le niveau d'avant-crise, c'est le cas de la **banque-assurance** (+15 % vs 2019) ou du secteur **santé-action sociale** (+13 %).



D'autres, comme l'industrie du bois, papier, imprimerie (-30 %), l'industrie automobile-aéronautique (-24 %) ou la communication-médias (-20 %), ont été très fragilisés et accusent une baisse des recrutements qui ne se résorbe pas.

Côté fonctions, sans surprise, les **informaticiens** ont été les plus convoités (23 % des recrutements). Aux côtés des **commerciaux** et des cadres d'**études-R&D**, ils concentrent une importante proportion des recrutements de cadres en 2021 (55 %).

Jeunes diplômé.e.s : une insertion boostée par l'alternance

Bonne nouvelle, **82** % **des Bac+5** de la promotion 2020 occupent un emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme, soit un niveau équivalent à celui de l'avant-crise. L'**alternance** s'affirme comme un tremplin efficace pour l'insertion professionnelle. **9 jeunes sur 10**, ayant effectué leurs études en alternance durant leur cursus, sont ainsi en emploi 12 mois après avoir été diplômés, dont les ¾ en CDI.

Cependant, des signaux faibles sont à noter. Le salaire brut annuel médian des jeunes diplômés en poste, en perte de vitesse depuis deux promotions consécutives, atterrit à 30 000 € pour la promotion 2020. Les inégalités salariales entre les femmes et les hommes apparaissent également dès le début de carrière (27 600 € vs 33 000 €) et ne se résorbent que très peu. Autre point d'alerte, 20 % des jeunes en poste considèrent leur emploi comme un « job alimentaire », et près d'1 sur 3 estime que leur travail n'est pas en phase avec leurs aspirations.

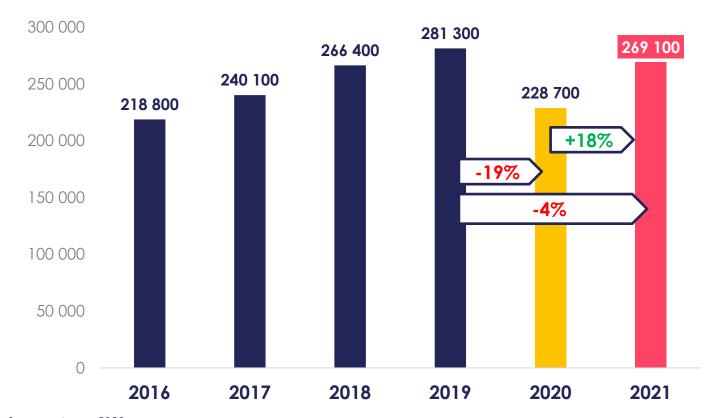
Salaire des cadres : des inégalités persistent

En 2021, le salaire médian des cadres s'élève à 51K€ bruts annuels (vs 50K€ en 2018, 2019 et 2020), soit un petit +2% en 3 ans. Cette relative stabilité s'accompagne de la persistance des inégalités femmes-hommes, dont **l'écart de salaire ne se réduit pas**. En 2021, les femmes cadres gagnent encore **15 % de moins** que les hommes cadres et sont pourtant, en proportion, toujours moins augmentées que les hommes.



En 2021 Des recrutements cadres qui ont (presque) retrouvé leur niveau d'avant-crise

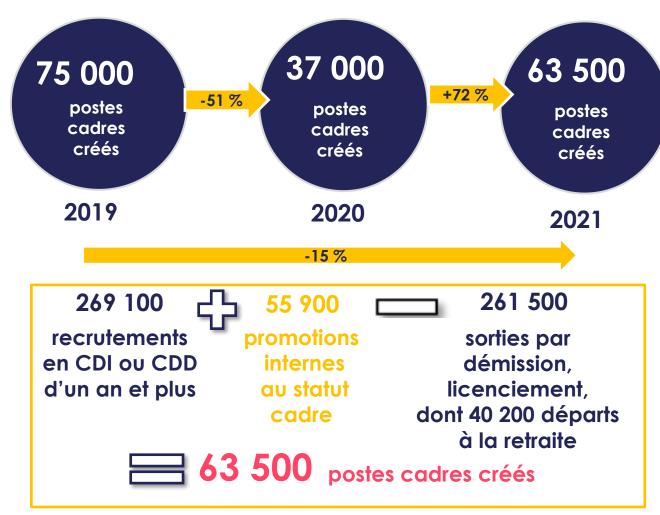
Des recrutements de cadres qui ont retrouvé un niveau proche de 2019



Source: Apec, 2022



En 2021, un rythme soutenu de créations d'emplois cadres



Source: Apec, 2022

Les recrutements et promotions internes à des postes de cadres ont été nettement supérieures aux sorties). En 2021, 63 500 postes cadres ont été créés (+72% vs 2020), rattrapant ainsi le retard accumulé en 2020. Cette dynamique de croissance de l'emploi cadre traduit les besoins importants en compétences à forte valeur ajoutée qui notamment boostés par les transformations des entreprises.



Des recrutements hétérogènes selon les régions

L'Île-de-France avec 128 420 embauches de cadres en 2021 (près d'1 recrutement cadre sur 2) s'impose de loin comme la 1re région. Elle bénéficie d'une forte concentration en services à forte valeur ajoutée (activités informatiques, ingénierie-R&D et conseil). Fait saillants, l'Occitanie et la Normandie, fortement impactées en 2020, enregistrent les plus fortes progressions (+33 % vs 2020). Un rattrapage lié à la reprise dans les industries automobile et aéronautique et autres matériels de transport, très présentes dans ces territoires.

Enfin, des régions tirent également leur épingle du jeu : la **Bretagne** et **Provence Alpes côte d'Azur et Corse**. Elles sont les seules régions à avoir dépassé leur niveau d'embauches de cadres de 2019. Avec **8 630 recrutements** (+5 % par rapport à 2019), le territoire breton a profité notamment de la bonne orientation du secteur de l'ingénierie-R&D, de la construction et de la santé-action sociale. En **Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse**, 17 530 cadres ont été recrutés (+2 % par rapport à 2019) et plus particulièrement par des entreprises des activités informatiques, du secteur des énergies, eau et gestion des déchets ou encore de la santé-action sociale.

Classement des régions selon leurs recrutements de cadres en 2021

- 1. IDF (48 %)
- 2. AURA (11%)
- 3. PACAC (7 %)
- 4. Occitanie (6 %)
- 5. Hauts-de-France (6 %)
- 6. Nouvelle-Aquitaine (5 %)

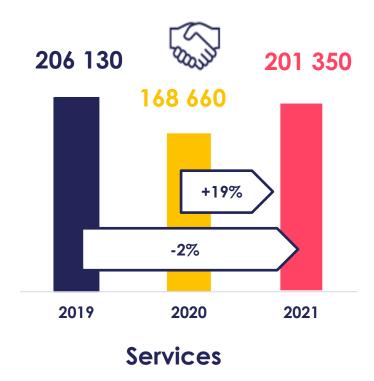
- 7. Grand-Est (4 %)
- 8. Pays de la Loire (4 %)
- 9. Bretagne (3 %)
- 10. Normandie (2 %)
- 11. Centre-Val de Loire (2 %)
- 12. Bourgogne-Franche Comté (2%)

Source: Apec, 2022

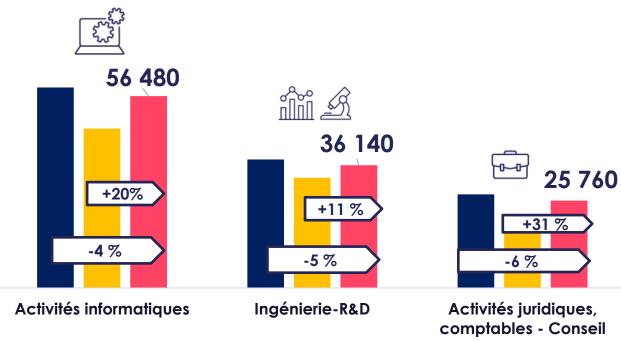


Les services, 1er recruteur de cadres

CDI et CDD d'un an et plus



... avec les 3 moteurs traditionnels





Recrutements de cadres 2021 : des dynamiques sectorielles à plusieurs vitesses

	Recrutements 2019	Recrutements 2020	Recrutements 2021	2019 vs 2021	2020 vs 2021
Secteurs dynamiques en 2021 et qui ont dépassé leur niveau d'avant-crise					
Banques et assurance	20 260	18 680	23 340	15%	25%
Santé et action sociale	16 290	15 150	18 450	13%	22%
Commerce interentreprises	10 410	9 690	10 730	3%	11%
Travaux de construction spécialisés	7 830	6 850	7 780	-1%	14%
Services divers aux entreprises	5 340	4 530	5 720	7%	26%
Immobilier	4 010	3 100	4 330	8%	40%
Industrie agroalimentaire	3 840	3 440		7%	19%
Secteurs dynamiques en 2021 mais qui n'ont pas retrouvé leur niveau					
d'avant-crise					
Activités informatiques et télécommunication	59 060	46 920	56 480	-4%	20%
Activités juridiques et comptables, conseil et gestion des entreprises	27 560	19 630	25 760	-7%	31%
Ingénierie et R&D	37 870	32 470	36 140	-5%	11%
Transports et logistique	7 530	6 250	6 950	-8%	11%
Formation initiale et continue	6 190	4 990	5 810	-6%	16%
Bâtiment, génie civil et matériaux					
de construction	5 290	4 350	5 760	9%	32%
Meubles, textiles et autres					
industries manufacturières	2 910	1 830	2 630	-10%	44%
Caoutchouc, plastiques	1 640	1 040	1 450	-12%	39%

Source: Apec, 2022



Recrutements de cadres 2021 : des dynamiques sectorielles à plusieurs vitesses

	Recrutements 2019	Recrutements 2020	Recrutements 2021	2019 vs 2021	2020 vs 2021
Secteurs à faible dynamique en 2021 et qui n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise					
Equipements électriques et électroniques	4 920	4 900	4 600	-7%	-6%
Activités des organisations associatives	4 320	4 260			
Secteurs qui étaient très loin					
de leur niveau d'avant crise					
Communication et médias	10 260	7 210	8 240	-20%	14%
Distribution spécialisée	9 860	7 460	8 340	-15%	12%
Mécanique, métallurgie	8 530	6 540	7 400	-13%	13%
Hôtellerie, restauration, loisirs	7 440	5 470	5 930	-20%	8%
Automobile, aéronautique et autres matériels de transport	5 730	3 920	4 350	-24%	11%
Chimie et industrie					
pharmaceutique	5 400	4 290	4 390	-19%	2%
Energies, eau, gestion des					
déchets	4 830	2 900	3 050	-37%	5%
Distribution généraliste	2 400	1 700	2 070	-14%	22%
Bois, papier, imprimerie	1 580	1 130	1 100	-30%	-3%

En 4 grands secteurs	Recrutements 2019	Recrutements 2020		2019 vs 2021	2020 vs 2021
Industrie	39 380	29 990	33 070	-16%	10%
Construction	13 120	11 200	13 540	3%	21%
Commerce	22 670	18 850	21 140	-7%	12%
Services	206 130	168 660	201 350	-2%	19%
Ensemble	281 300	228 700	269 100	-4%	18%

Source: Apec, 2022



Les 3 fonctions-clés pour les recrutements de cadres en 2021









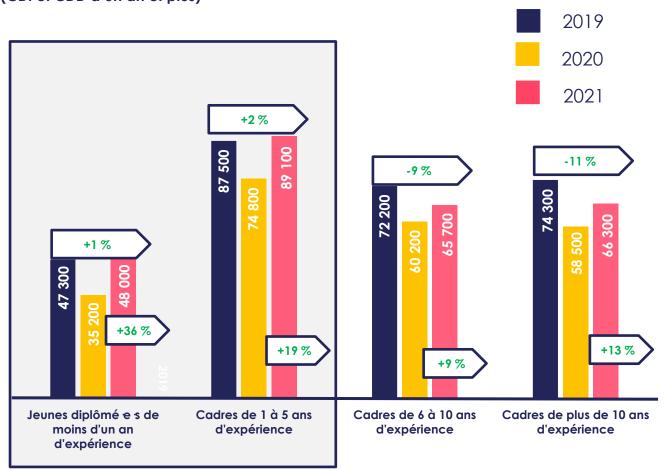




Source : Apec, 2022

La dynamique de recrutement bénéficie particulièrement aux plus jeunes

Recrutements de cadres en 2021 par niveau d'expérience professionnelle (CDI et CDD d'un an et plus)



Source: Apec, 2022



Jeunes diplômé.e.s Une insertion qui s'améliore, sans égaler le niveau d'avant-crise

Insertion des jeunes diplômé.e.s : une année 2021 encourageante

Alors que la promotion 2019 a été fortement impactée par les effets de la crise, la promotion suivante semble bénéficier d'une meilleure dynamique. 82 % des Bac+5 et plus étaient en emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme en 2020 (vs 69 % pour la promotion précédente), soit un niveau proche de l'avant-crise. Le taux d'emploi des Bac+3 de la promotion 2020 gagne quant à lui 10 points par rapport à celui de la promotion 2019 (71 % vs 61 %).

Pour autant, des disparités perdurent entre les filières. **En lettres, langues et arts** par exemple, le taux d'emploi, en hausse par rapport à 2020, reste toutefois 20 points en dessous du niveau de 2019 (63 % vs 83 %).

Taux d'emploi des Bac+5 et plus (CDI, CDD)



Base : ensemble des jeunes diplômé.e.s de Bac+5 et plus, interrogé.e.s 12 mois après l'obtention de leur diplôme

Source: Baromètre 2022 de l'insertion des jeunes diplômé.e.s - Apec, 2022



En 2021, les offres d'emploi ouvertes aux jeunes diplômé.e.s repartent

Evolution des offres d'emploi publiées sur apec.fr par rapport à 2019 (de janvier 2020 à décembre 2021)



Avec 48 000 jeunes diplômé.e.s recrutés sur des postes de cadres (vs 35 200 en 2020), 2021 est marquée par une reprise des embauches, y compris pour les plus jeunes, jusqu'alors très impactés par la crise.

Côté offres d'emploi, le niveau a dépassé, depuis l'automne dernier, le niveau d'avant-crise avec un pic à + 33 % en novembre 2021 (vs novembre 2019). Dans un contexte de difficultés de recrutement, les entreprises ont dû s'adapter. Certaines ont choisi de recruter des cadres ayant moins d'expérience que prévu (40 %), une évolution qui a pu bénéficier aux jeunes diplômés.



Des conditions d'insertion en demiteinte

Les niveaux élevés d'insertion s'accompagnent également d'une amélioration des conditions d'emploi. 64 % des Bac+5 occupent un CDI (+5 points) un an après l'obtention de leur diplôme. Près de 6 sur 10 occupent un emploi cadre, une proportion quasi équivalente aux deux années précédentes, et sur laquelle ni la crise, ni la reprise ne semblent avoir d'impact.

Des points de fragilité demeurent néanmoins :

- La rémunération brute annuelle médiane des Bac+5 recule à 30 000 €. Cette tendance à la baisse se confirme malgré une insertion qui retrouve des couleurs. Pour les Bac+3 en poste, le salaire médian se stabilise à 22 000€.
- On note également un décalage entre l'emploi occupé et les attentes des jeunes diplômé.e.s. 20 % des Bac+5 qualifient leur emploi de « job alimentaire », soit + 2 points par rapport à la promotion précédente. Près d'1 sur 3 estime que son emploi ne correspond pas à ses aspirations ou à son niveau de qualification.

Source: Baromètre 2022 de l'insertion des jeunes diplômé.e.s - Apec, 2022



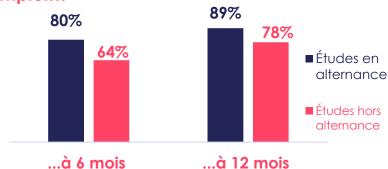
L'Apec conseille les jeunes diplômé.e.s, à partir de Bac+3, dans leur recherche de stage, d'alternance et d'emploi. Avec l'impact crise sanitaire sur l'emploi des jeunes, elle propose depuis septembre 2020, #ObjectifPremierEmploi une démarche d'accompagnement qui s'inscrit dans le dispositif gouvernemental d'#1jeune1solution. Plus de 70 000 jeunes en ont déjà bénéficié et près de 8 sur 10 ont décroché au moins un entretien de recrutement.

→ Découvrir le dispositif #ObjectifPremierEmploi sur Apec.fr

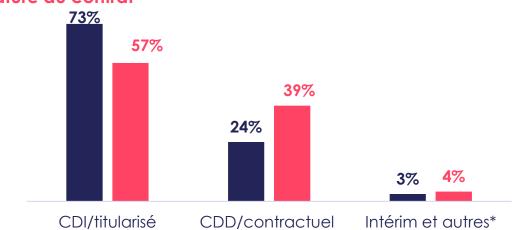


L'alternance, un véritable tremplin vers l'emploi





Nature du contrat



* Contrats aidés ou d'insertion ou intermittents

L'alternance, en progression constante, démontre l'efficacité de l'apprentissage en entreprise pour la primo-insertion. 9 diplômé.e.s sur 10, en poste 12 mois après leur diplôme, ont effectué une partie de leurs études en alternance. La part des jeunes qui ont été recrutés par l'entreprise où ils effectuaient leur alternance progresse de 4 points (13 % vs 9 % pour la promotion précédente).

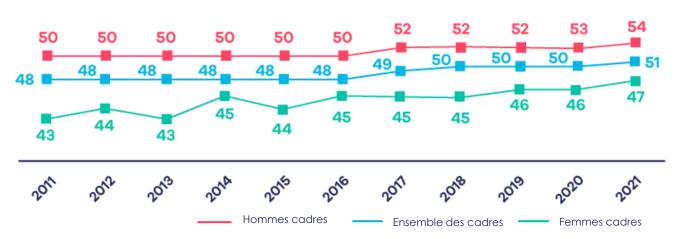
Enfin, leurs conditions d'insertion sont meilleures : **73** % **ont décroché un CDI** (vs 57 % pour les autres) et leur rémunération médiane est supérieure avec 33 000 € brut/an vs 27 000 € pour les autres.



Salaires des cadres Des inégalités qui perdurent malgré une augmentation du revenu médian

Un écart de salaire F/H qui ne se réduit pas

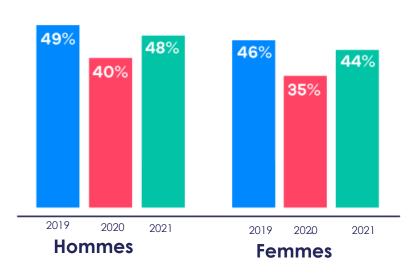
> Évolution de la rémunération médiane en k€



> Part de l'ensemble des cadres augmentés

48% 46% 38% 46% april 2019 april

> Selon le sexe

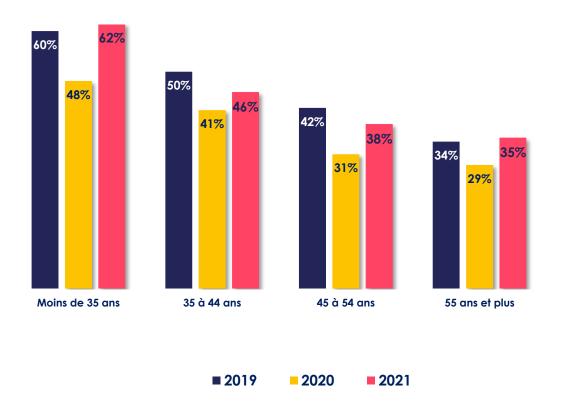


*Rémunération annuelle brute (fixe + variable) au 31 décembre 2021 Source : Apec, 2022



Des disparités selon les âges

> Part de cadres augmentés par classe d'âge



Chiffres-clés des rémunérations des cadres en 2021 à retrouver sur apec.fr

> Par fonction, secteur, taille d'entreprise, région.



Des préoccupations liées au pouvoir d'achat...

> À vos yeux, quels sont les défis que doit relever la France en priorité ? Maximum 3 réponses



Base: ensemble des cadres

Source : Enquête en ligne menée auprès d'un échantillon de 2000 cadres du secteur privé – Apec,

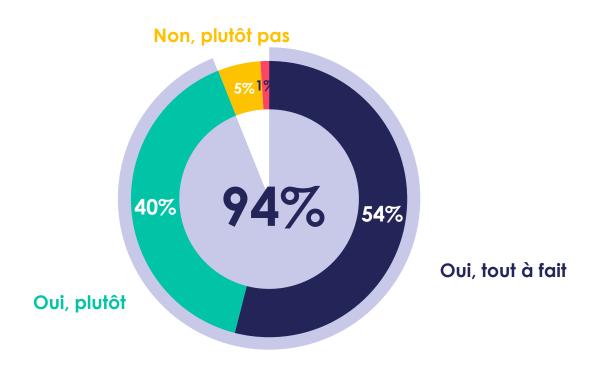
mars 2022



Les cadres estiment que l'inflation devrait être considérée dans les politiques d'augmentations salariales

> Pensez-vous que les entreprises devraient prendre en compte l'inflation dans leurs politiques d'augmentation ?

Non, pas du tout



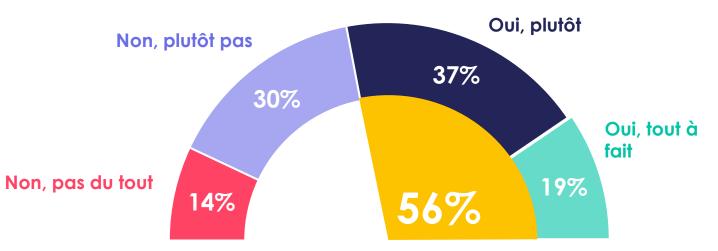
Base: ensemble des cadres

Source : Enquête en ligne menée auprès d'un échantillon de 2000 cadres du secteur privé – Apec, mars 2022

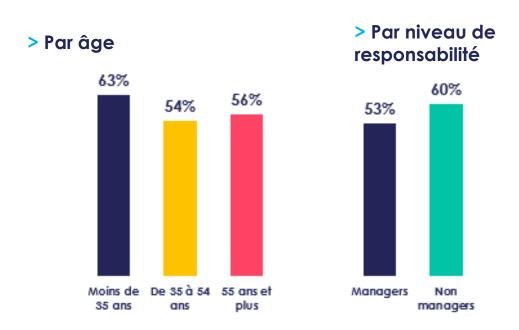


Un besoin de transparence, surtout chez les plus jeunes et les non managers

> Pensez-vous que les salaires de chacun devraient-être connus de tous dans l'entreprise ?



des cadres estiment que les salaires devraient être connus de tous dans l'entreprise





Sources: 3 publications à paraître le 4 avril

- 2021, des recrutements de cadres proches du niveau record d'avant-crise
- Baromètre 2022 de l'insertion professionnelle des jeunes diplômé.e.s
- Chiffres-clés des rémunérations cadres en 2021

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, se mobilise auprès des cadres et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. L'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME confrontées à des difficultés de recrutements, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin pour se développer.

Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre.

L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP) des cadres.

L'Association, et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer.

En savoir plus : corporate.apec.fr

Contact presse : :

Mendrika Lozat 06 74 94 76 24 mendrika.lozat@apec.fr

Tiffany Ikia Dimi 01 40 52 24 73 Tiffany.ikia-dimi@apec.fr